
CAHIER DES CRITÈRES

LA ROUTE BLEUE

Version 2025



Réalisé
par :



En collaboration
avec :



Grâce à
l'appui financier :



OBJECTIF DU CAHIER DES CRITÈRES

Ce cahier est un outil de référence pour évaluer les parcours payables désirant respecter les standards du réseau national de pratique reconnu par le ministère de l'Éducation. Les mises à niveau et les recommandations présentes dans ce document permettent de mettre en place un parcours sécuritaire, accessible, éducatif et en symbiose avec l'offre écotouristique à proximité. La route bleue, le réseau national de pratique, est un gage de sécurité et de normalisation des parcours payables au Québec.

Les critères développés permettent la pérennisation des parcours payables. Pour ce faire, un parcours La route bleue doit être évalué, entretenu et audité sur une base régulière afin de s'assurer que les informations soient à jour et que les standards soient toujours respectés, pour s'assurer que les utilisateurs et utilisatrices aient une expérience positive lors de leur préparation et sur l'eau.

Les gestionnaires de sites sont responsables du respect de l'intégrité des critères énumérés.

Emmanuel Laferrière
Directeur CKQ

SOMMAIRE

LA ROUTE BLEUE ...	<u>04</u>
LES ÉTAPES DE PROJETS ...	<u>05</u>
LES AXES DE DÉVELOPPEMENT ...	<u>06</u>
LES NIVEAUX DES PARCOURS ...	<u>07</u>
TABLEAU SYNTHÈSE D'ÉVALUATION ...	<u>08</u>
MISE À NIVEAU ET RECOMMANDATION ...	<u>09</u>
LES CRITÈRE GÉNÉRAUX ...	<u>11</u>
LES CRITÈRES SÉCURITÉ ...	<u>13</u>
LES CRITÈRES ACCESSIBILITÉ ...	<u>19</u>
LES CRITÈRES ÉDUCATION ...	<u>23</u>
LES CRITÈRES ÉCOTOURISME ...	<u>25</u>
ANNEXE ...	<u>27</u>

LA ROUTE BLEUE

La route bleue est une expérience écotouristique enrichissante, reconnue par le ministère de l'Éducation comme réseau national. En permettant de bonifier et de faciliter les accès aux plans d'eau, le tout dans un cadre écoresponsable, La Route bleue est un gage de sécurité et de normalisation des parcours pagayables au Québec.

Les utilisatrices et utilisateurs naviguent sur des parcours validés et dotés d'une signalisation adaptée au niveau du parcours. Des outils et une cartographie interactive en ligne vous permettent de planifier adéquatement les sorties sur l'eau.

NOS MOTIVATIONS



- Redonner à la population québécoise un accès durable à leurs plans d'eau en respectant la capacité d'accueil du milieu.

- Rendre les activités nautiques en plein air accessibles et sécuritaires.
- Faire redécouvrir notre patrimoine, notre héritage et notre identité.



- Favoriser la protection des plans d'eau aujourd'hui et pour les générations futures.
- Permettre la cohabitation structurée des différents usages.

LES ÉTAPES DU PROJET

1- CONCERTATION

- Présentation de La route bleue
- Création de comités de travail pour le développement de parcours
- Recherche de financement

3- PRODUCTION

- Réalisation des mises à niveau
- Signature des ententes
- Plan d'urgence
- Cartographie et signalisation

5- PÉRENNISATION

- Accompagnement post-lancement
- Audit du parcours à tous les 3 ans

2- CARACTÉRISATION

- Questionnaire de préféabilité
- Rapport de préféabilité
- Caractérisation
- Rapport de caractérisation

4- LIVRAISON

- Intégration du parcours sur le site web de La route bleue
- Affichage de la signalisation
- Lancement et promotion

LES 4 AXES DE DÉVELOPPEMENT

01. SÉCURITÉ

Chaque personne est responsable d'avoir le bon équipement et les compétences nécessaires pour naviguer sur un plan d'eau. Pour ce faire, l'accès à des renseignements précis et à des installations adaptées pour les utilisateurs et utilisatrice est essentiel. C'est pourquoi La route bleue met un ensemble d'outils et de formations à la disposition de la population, en plus de s'assurer que chaque parcours proposé soit vérifié et développé selon des critères de sécurité rigoureux.

03. ÉDUCATION

La promotion des bonnes pratiques et la compréhension des écosystèmes visités lors de la pratique d'activités nautiques non motorisées sont des éléments primordiaux du projet. L'accès à de l'information et de la formation de qualité, en plus de la promotion et de la mise en valeur de l'histoire et du patrimoine des plans d'eau sont essentiels. La route bleue est un outil pour aider la population québécoise à connecter avec son identité et approfondir ses connaissances sur le territoire qu'elle visite. La route bleue est engagée à respecter les écosystèmes fragiles et à sensibiliser les gens aux principes Sans Trace pour offrir des expériences agréables aux utilisatrices et utilisateurs des plans d'eaux en harmonie avec la faune et la flore.

02. ACCESSIBILITÉ DURABLE

En développant des parcours pour tous les types d'embarcations et tous les niveaux d'adepte, La route bleue s'adresse à l'ensemble des pratiquants et pratiquantes. L'accessibilité repose sur des infrastructures adéquates et une bonne analyse de la capacité d'accueil. La pérennisation des accès aux berges se réalise grâce à un accompagnement des milieux d'accueil dans la création et l'entretien des accès. Pour répondre aux besoins de la population québécoise. La route bleue adresse les enjeux entourant la privatisation des accès. Cette motivation guide la création de parcours pour permettre une cohabitation structurée entre les différentes personnes utilisatrices.

04. ECOTOURISME

La route bleue s'inscrit dans un tourisme responsable et durable : respectueux de l'environnement et en harmonie avec les communautés. En plus d'être développés en concertation avec le savoir-faire des milieux d'accueil, les parcours mettent en valeur des attraits écotouristiques de leurs régions, les services de guidage, de navette et de location d'embarcation. En invitant la population québécoise à redécouvrir leur territoire en explorant leurs plans d'eau, La route bleue contribue à l'épanouissement d'un tourisme d'aventure québécois dynamique.



LES NIVEAUX DES PARCOURS DE LA ROUTE BLEUE

Les parcours de La route bleue sont divisés en quatre niveaux de difficulté:

DÉBUTANT

INTERMÉDIAIRE

AVANCÉ

EXPERT

Pour bien identifier le niveau de difficulté d'un parcours, il faut s'interroger sur les différents aspects qui le composent:

- Dans quel milieu se trouve le parcours?
- Quel est le niveau de difficulté des obstacles naturels qu'on retrouve sur le parcours? Est-ce qu'il est possible de contourner/éviter facilement ces obstacles?
- Quel niveau de formation donne les compétences nécessaires pour affronter les conditions de ce parcours?
- Quel type d'embarcation peut être sécuritairement utilisé sur ce parcours?
- Quel niveau d'engagement est-il nécessaire pour faire le parcours?

L'avantage principal de faire évaluer votre parcours par l'équipe d'expertise technique de La route bleue, c'est que vous aurez l'avis d'experts qui parcourent la province depuis plusieurs années et qui sont capables de vous fournir une évaluation standardisée du niveau de difficulté de votre parcours.

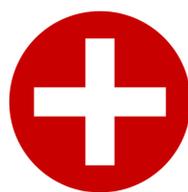


TABLEAU SYNTHÈSE D'ÉVALUATION DU NIVEAU DE DIFFICULTÉ

DÉBUTANT

INTERMÉDIAIRE

AVANCÉ

EXPERT

EAU CALME

Eau Calme	Eau Vive	Eau Calme	Eau Vive	Marin	Eau Calme	Eau Vive	Marin	Eau Calme	Eau Vive	Marin
-----------	----------	-----------	----------	-------	-----------	----------	-------	-----------	----------	-------

ZONE ET CLASSE DE RAPIDE

Zone O-1	Eau Vive RI-II	Zone II	RIII	Zone II	Zone III	RIV	Zone III	Zone IV	RV et +	Zone IV
----------	----------------	---------	------	---------	----------	-----	----------	---------	---------	---------

COURANT

Avoir un courant faible (Moins de 1 nœud ou 2 km/h) pour les parcours aller-retour et les boucles à contre-courant.	Avoir un courant moyen (1 à 4 nœuds ou 2 à 8 km/h) pour les parcours aller-retour et les boucles à contre-courant.			Avoir un courant moyen (1 à 4 nœuds ou 2 à 8 km/h) pour les parcours aller-retour et les boucles à contre-courant.			Avoir un courant fort (plus de 4 nœuds ou 8 km/h pour les parcours aller-retour et les boucles à contre-courant.		
---	--	--	--	--	--	--	--	--	--

COMPÉTENCES MINIMALES RECOMMANDÉES

Canot Eau Calme 1 Kayak de mer 1 Kayak Eau Calme 1 Kayak Récréatif 1 Planche à Pagaie Eau Calme 1 (Sup Essentiels)	Canot Eau Vive 2 Kayak Eau Vive 2 Planche à pagaie Eau Vive 3 (SUP Rivière 1) Rivière vigile	Canot Eau Calme 2 Kayak de mer 2 Planche à pagaie Eau Calme 2 (SUP Avancé)	Canot Eau Vive 2 Kayak Eau Vive 2 Planche à pagaie Eau Vive 4 (SUP Rivière 2) TR-1	Kayak de Mer 2 Planche à pagaie Randonnée 3 (SUP Rando 1) Sécurité en Kayak de Mer	Canot Eau Calme 3 Kayak de mer 3 Planche à pagaie Eau Randonnée 3 (SUP Rando 1)	Canot Eau Vive 3 Kayak Eau Vive 3 TR-2	Kayak de Mer 3 Planche à pagaie Randonnée 4 (SUP Rando 2) Sécurité en Kayak de Mer	Canot Eau Calme 4 Kayak de mer 4	Canot Eau Vive 4 Kayak Eau Vive 4 TR-2	Kayak de Mer 4 Sécurité en Kayak de Mer
--	---	--	---	--	---	--	--	-------------------------------------	--	--

EMBARCATION ADAPTÉES

Toutes	Canot, Kayak, Planche à pagaie: récréatif	Canot, Kayak, SUP: de rivière	Canot, Kayak, SUP: semi-récréatif	Kayak de mer Canot d'eau calme spécialisé SUP touring	Kayak de rivière Canot de rivière SUP de rivière	Kayak de mer SUP touring	Kayak de mer Canot d'eau calme spécialisé SUP touring	Kayak de rivière Canot de rivière	Kayak de mer
--------	---	-------------------------------	-----------------------------------	---	--	-----------------------------	---	--------------------------------------	--------------

ISOLEMENT

Préférentiellement avoir un isolement faible: un lieu sûr où des ressources additionnelles sont disponibles dans un délai inférieur à 3 heures.

Préférentiellement avoir un isolement moyen: activité sur plusieurs jours où un abri ou des ressources additionnelles sont disponibles dans un délai inférieur à 8 heures.

Se trouve souvent sur un territoire avec un isolement élevé: à tout moment où un lieu sûr ou des ressources additionnelles sont disponibles dans un délai supérieur à 8 heures.

MISE À NIVEAU ET RECOMMANDATION

MISE À NIVEAU :

Les mises à niveau qui se trouvent dans le cahier des critères sont des actions que vous devez obligatoirement mettre en place pour avoir un parcours de La route bleue sur votre territoire.

Elles concernent principalement les aspects reliés à la sécurité et à l'accessibilité durable de votre parcours, mais aussi à l'éducation des utilisateur·rice·s sur les bonnes pratiques à adopter lors de leur activité.

Les mises à niveau se retrouvent toutes dans des zones de texte de couleur orange.



RECOMMANDATION :

Les recommandations sont des suggestions d'améliorations émises par l'équipe de La route bleue afin de bonifier votre parcours.

Elles se trouvent dans tous les axes d'analyse du cahier des critères et permettent à votre parcours d'offrir une sécurité accrue, une accessibilité améliorée, mais aussi une meilleure communication des attraits de votre région et une meilleure intégration de votre parcours dans l'offre écotouristique de votre coin de pays.

Les recommandations se retrouvent toutes dans des zones de texte de couleur bleue.





LES CRITÈRES



GÉNÉRAUX

DÉBUTANT

INTERMÉDIAIRE

AVANCÉ

EXPERT

ASSURANCES

- Le gestionnaire de site possède :
 - Assurance responsabilité civile avec une couverture d'au moins 2M\$;
 - Assurance pour administrateur·rice·s et dirigeant·e·s;
 - Assurance accidents.

PLAN D'URGENCE

- Inclure le plan de mesure d'urgence de La route bleue dans le plan de mesure d'urgence régional, pris en charge par les intervenants responsables de la sécurité sur votre territoire.

ACCÈS

- Les mises à l'eau, les sorties d'urgence, les sentiers, les stationnements, les campements et les aires de repos de votre parcours sont:
 - Situés sur propriété publique avec entente signée;
 - Possibilité d'être situés sur une propriété privée avec entente signée;
- Posséder une cartographie statique et interactive comprenant les obstacles et dangers de vos parcours;
- Installer un panneau d'accueil à toutes les mises à l'eau principales de votre parcours. Les panneaux doivent comprendre:
 - La cartographie;
 - Les bonnes pratiques de pagaie;
 - Une fiche technique de votre parcours;
- Installer une affiche d'accueil à toutes vos mises à l'eau secondaires;
- Accepter les embarcations personnelles sur vos parcours.



GÉNÉRAUX

DÉBUTANT

INTERMÉDIAIRE

AVANCÉ

EXPERT

QUALITÉ DE L'EAU

- Effectuer l'étude de préfaisabilité sur la qualité de l'eau, de votre secteur, analysé par Fondation Rivière. Celle-ci permet de considérer les données existantes et les facteurs de risques, afin de déterminer la probabilité de dépasser le seuil recommandé par la santé publique (1000 UCF/100 ml). Si le milieu est à risque, un protocole terrain de collecte de la qualité de l'eau est proposé dans une seconde phase pour caractériser avec précision la zone d'étude.
- L'étude de préfaisabilité de la qualité de l'eau est :
 - Nécessaire si le parcours traverse une ville ou un village (ou se situe juste en amont), il faudra faire une étude de préfaisabilité sur la qualité de l'eau, car le parcours pourrait faire face à de la contamination ponctuelle liée au traitement municipal ou aux fosses septiques.
 - Nécessaire dès qu'une municipalité ou plusieurs chalets importants sont traversés ou situés directement en amont de la zone envisagée.
 - Non nécessaire pour un parcours qui traverse principalement des zones naturelles (forêt, parc naturel, etc.).

SUIVIS

- Les gestionnaires de site doivent s'assurer de respecter en tout temps les critères d'évaluation pour chacun des parcours sous leur responsabilité;
- Faire effectuer un audit de suivi des parcours aux trois (3) ans.



SÉCURITÉ

	DÉBUTANT	INTERMÉDIAIRE	AVANCÉ	EXPERT
DIFFICULTÉS DU PLAN D'EAU	Zone 0-I	Zone II	Zone III	Zone IV
LONGUEUR DES PARCOURS	1 à 15 km entre deux mises à l'eau	1 à 25 km entre deux mises à l'eau	1 à 40 km entre deux mises à l'eau	1 à 60 km entre deux mises à l'eau
PÉRIODE PAGAYABLE	Mi-juin à mi- octobre	Mai à octobre	Avril à décembre	À l'année
TEMPS	<ul style="list-style-type: none">• Informer du temps moyen pour pagayer les parcours proposés;• Informer des autres facteurs à prendre en considération pour calculer sa vitesse de déplacement:<ul style="list-style-type: none">◦ Le courant;◦ Le débit;◦ La marée;◦ Les facteurs météo;◦ Le type d'embarcation;◦ Le nombre de rapides à négocier;◦ Nombre de portages et leurs difficultés;◦ Les facteurs humains: pauses, fatigue, incidents, etc.		<ul style="list-style-type: none">• Informer du temps moyen pour pagayer les parcours proposés;• Informer des autres facteurs à prendre en considération pour calculer sa vitesse de déplacement:<ul style="list-style-type: none">◦ Le courant;◦ Le débit;◦ La marée;◦ Les facteurs météo;◦ Le type d'embarcation;◦ Le nombre de rapides à négocier;◦ Nombre de portages et leurs difficultés;◦ Les facteurs humains: pauses, fatigue, incidents, etc.	



SÉCURITÉ

DÉBUTANT

INTERMÉDIAIRE

AVANCÉ

EXPERT

ISOLEMENT

- Préféablement avoir un isolement faible: un lieu sûr où des ressources additionnelles sont disponibles dans un délai inférieur à 3 heures.

- Préféablement avoir un isolement moyen: activité de plusieurs jours où un abri ou des ressources additionnelles sont disponibles dans un délai inférieur à 8 heures.

- Se trouve souvent sur un territoire avec un isolement élevé: à tout moment où un lieu sûr ou des ressources additionnelles sont disponibles dans un délai supérieur à 8 heures.

MÉTÉO

- Rendre accessible, en temps réel, les conditions météorologiques locales aux utilisateurs et utilisatrices sur les panneaux d'accueil, la cartographie statique et interactive.

- Mettre un avertissement sur les panneaux d'accueil et sur la cartographie statique et interactive concernant les connaissances de base, les éléments de sécurité et les habiletés nécessaires à un séjour avec un degré d'isolement plus grand.



SÉCURITÉ

DÉBUTANT

INTERMÉDIAIRE

AVANCÉ

EXPERT

VENTS

Utiliser les vents légers (moins de 12 nœuds ou 20 km/h) comme limite maximale de force du vent.

Utiliser les vents modérés (2 à 19 nœuds ou 20 à 35 km/h) comme limite maximale de force du vent.

Utiliser les vents forts (20 à 33 nœuds ou 35 à 60 km/h) comme limite maximale de force du vent.

DÉBIT

- Rendre accessible, en temps réel, la station hydrométrique à utiliser pour évaluer le débit journalier aux utilisateur·rice·s sur les panneaux d'accueil et sur la cartographie statique et interactive.

- Expertiser votre parcours à différents débits (minimum, médian et maximum) afin d'identifier les débits minimum et maximum payables de votre parcours.

COURANT

Avoir un courant faible (moins de 1 nœud ou 2 km/h) pour les parcours aller-retour et les boucles à contre-courant.

Avoir un courant moyen (1 à 4 nœuds ou 2 à 8 km/h) pour les parcours aller-retour et les boucles à contre-courant.

Avoir un courant fort de plus de 4 nœuds ou 8 km/h pour les parcours aller-retour et les boucles à contre-courant.



SÉCURITÉ

DÉBUTANT

INTERMÉDIAIRE

AVANCÉ

EXPERT

MARÉES

Milieu marin:
non accepté

- Rendre accessible, en temps réel, la station marégraphique à utiliser sur les panneaux d'accueil sur la cartographie statique et interactive;
- Parler de l'impact de la marée sur la navigation

- Expertiser votre parcours à différents niveaux de marées.

RAPIDES

- Afficher tous les rapides et les seuils sur les panneaux d'accueil, sur la cartographie statique et interactive.

R-I et R-II
S1 et S2

R-III
S3

R-IV
S4

RV et +
S5

QUALITÉ DE L'EAU

- Dans le cas d'un résultat problématique, suite à l'analyse de préféabilité de Fondation Rivière sur la qualité de l'eau, effectuer la caractérisation de la qualité de l'eau. Celle-ci passe par une collecte d'échantillonnage d'eau, en temps sec et lorsqu'il pleut. Cette étude précise permet de :
 - Déterminer un protocole de sécurité, soit des seuils de pluie à partir desquels il faut fermer les accès à l'eau, du fait d'une contamination probable, et le temps de retour à la normale;
 - Proposer des pistes d'intervention afin de corriger les sources de contamination les plus importantes, dans la mesure du possible;
 - Permettre de communiquer en temps réel les données de suivi auprès des citoyens et d'indiquer si les accès doivent fermer.

DANGERS ET OBSTACLES

- Indiquer tous les dangers et les obstacles sur les panneaux d'accueil et sur la carte statique et interactive;
- Expliquer les bonnes pratiques à adopter aux alentours des dangers et des obstacles dans la fiche technique de vos parcours.



SÉCURITÉ

DÉBUTANT

INTERMÉDIAIRE

AVANCÉ

EXPERT

DANGERS ET OBSTACLES (SUITE)

Les rapides de classe RII sont considérés comme des obstacles;

Les seuils de classe S2 sont considérés comme des obstacles;

Les rapides et les seuils de classe 3 et + sont considérés comme des dangers;

Les rapides de classe RIII sont considérés comme des obstacles;

Les seuils de classe S3 sont considérés comme des obstacles;

Les rapides et les seuils de classe 4 et + sont considérés comme des dangers;

Les rapides de classe RIV sont considérés comme des obstacles;

Les seuils de classe S4 sont considérés comme des obstacles;

Les rapides et les seuils de classe 5 et + sont considérés comme des dangers;

Les rapides de classe RV sont considérés comme des obstacles;

Les seuils de classe S5 sont considérés comme des obstacles;

Les rapides et les seuils de classe 6 et + sont considérés comme des dangers;

- Selon le type de danger et/ou obstacle, améliorer la signalisation aux alentours des dangers et des obstacles de vos parcours.

SORTIES D'URGENCE

- Ajouter les sorties d'urgence sélectionnées au plan d'urgence régional;

- Avoir une sortie d'urgence à chaque 10 km;
- Avoir des balises d'urgence à vos sorties d'urgence.

- Avoir une sortie d'urgence à chaque 20 km;
- Avoir des balises d'urgence à vos sorties d'urgence.



SÉCURITÉ

DÉBUTANT

INTERMÉDIAIRE

AVANCÉ

EXPERT

COMMUNICA- TIONS

- Informer les utilisateurs et les utilisatrices de la qualité de la couverture cellulaire (et VHF en milieu marin) sur vos parcours.

- Avoir une couverture cellulaire sur l'entièreté du réseau.

- Avoir une couverture cellulaire variable.

- Recommander l'utilisation d'outils de communication satellitaire comme des téléphones, d'appareils de messagerie bidirectionnelle ou des balises de suivis lorsque les parcours se trouvent dans une région avec une couverture cellulaire variable et avec aucune couverture cellulaire.





ACCESSIBILITÉ DURABLE

DÉBUTANT

INTERMÉDIAIRE

AVANCÉ

EXPERT

ACCÈS

- Les sites d'accès sont disponibles sur Google Maps et l'horaire d'ouverture des accès est disponible en ligne sur Google Business.

- Une signalisation routière est visible pour indiquer vos accès.

- Une signalisation routière est visible pour indiquer vos accès.

STATIONNEMENT

- Stationnement en légalité avec les normes municipales.

- Avoir une aire de déchargement définie et sécuritaire (stationnement 15 minutes).

- Avoir une aire de déchargement définie et sécuritaire (stationnement 15 minutes).

- Avoir un stationnement principal d'un minimum 4 places, mais préférablement de 10 places et plus;
- Le stationnement en bordure de route est permis, mais ne peut pas être considéré comme une aire de déchargement définie et sécuritaire pour les parcours débutants et intermédiaires;
- Avoir des stationnements secondaires situés à une distance raisonnable de marche (environ 300m) de l'aire de déchargement.

SENTIERS D'ACCÈS ET PORTAGES

- Respecter les normes en aménagement de sentiers de Rando Québec:
- Dégagement de 2m de large par 3m de haut;
- Avoir une aire de marche minéralisée;
- Aménagement pour les pentes de plus de 15 %.

- Avoir des sentiers d'accès d'environ 200 m.

- Respecter les normes d'aménagement de sentiers de Rando Québec:
- Dégagement de 2m de large par 3m de haut;
- Avoir une aire de marche minéralisée;
- Aménagement pour les pentes de plus de 15 %.
- Avoir des sentiers d'accès d'environ 200 m.



ACCESSIBILITÉ DURABLE

DÉBUTANT

INTERMÉDIAIRE

AVANCÉ

EXPERT

MISES À L'EAU

- Avoir un sol ferme et non glissant;
- Être sans obstacle: racine, branche, roche, barre de fer, etc.;
- Se trouve dans un secteur où l'eau est calme ou avec un courant faible (moins de 1 nœud ou 2 km/h).

- Avoir un sol ferme et non glissant.
- Être sans obstacle: racine, branche, roche, barre de fer, etc.;
- Se trouve dans un secteur où l'eau est calme ou avec un courant faible (moins de 1 nœud ou 2 km/h)

- Si présence d'un quai: Installer les quais, selon les normes provinciales (voir annexe).

- Installer une signalisation visible de l'eau et de la terre à toutes les mises à l'eau de vos parcours.

- Avoir une section de mise à l'eau exclusive aux embarcations non motorisées.

AIRES DE REPOS

- Les mises à l'eau des aires de repos respectent les normes du niveau de difficulté du parcours.

- Les mises à l'eau des aires de repos respectent les normes du niveau de difficulté du parcours.

- Aménager des aires de repos officielles environ aux 10 km;
- Avoir une signalisation visible de l'eau pour les aires de repos faisant partie de vos parcours;
- Selon l'espace disponible et vos contraintes logistiques, ajouter des infrastructures d'aires de repos: table à pique-nique, bancs, abris, eau potable, poubelles et toilettes.



ACCESSIBILITÉ DURABLE

DÉBUTANT

INTERMÉDIAIRE

AVANCÉ

EXPERT

ACCUEIL

- Avoir un centre d'accueil avec une équipe formée, à chaque début de saison, sur les parcours de votre territoire et sur les bonnes pratiques à communiquer aux utilisateurs et utilisatrices avant leur départ.

ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

- Adapter vos sites d'accès pour qu'ils soient universellement accessibles pour permettre l'inclusivité;
- Consulter un organisme spécialisé en accessibilité universelle pour faire évaluer vos infrastructures d'accès.

ACHALANDAGE

- Analyser et gérer l'achalandage de vos infrastructures d'accès (stationnements, installations sanitaires, collectes de matières résiduelles, etc.) annuellement afin d'éviter les conflits d'usages;
- Évaluer l'achalandage sur le plan d'eau et mettre en place une stratégie qui permet une meilleure cohabitation entre les différents utilisateurs et utilisatrices des plans d'eau.

TRANSPORT COLLECTIF

- Offrir un service de transport collectif permettant d'accéder à vos parcours ou de faire la navette entre les différents accès pour les parcours linéaires.



ACCESSIBILITÉ DURABLE

DÉBUTANT

INTERMÉDIAIRE

AVANCÉ

EXPERT

CAMPEMENTS

- Les mises à l'eau des campements respectent les normes du niveau de difficulté du parcours.

- Les mises à l'eau des campements respectent les normes du niveau de difficulté du parcours.

- Posséder une signalisation adéquate;
- Mettre en place des campements environ aux 10 km pour les parcours expédition;
- Prioriser l'aménagement des campements sur des surfaces durables et définies;
- Avoir des sites de feux bien définis et positionnés de manière sécuritaire;
- Ajouter des installations sanitaires (bécosse ou thunderbox) à tous les sites de campement;
- Avoir une signalisation visible de l'eau pour les campement faisant partie de vos parcours.





ÉDUCATION

DÉBUTANT

INTERMÉDIAIRE

AVANCÉ

EXPERT

ATTRAITES

- Ajouter des panneaux, un audioguide ou des activités sporadiques d'interprétation qui informent sur les attraits de votre parcours (fauniques, floristiques, géologiques, historiques et patrimoniaux).

FORMATIONS

- Offrir des formations sur les activités nautiques reliées au milieu de votre parcours de manière permanente ou sporadique;
- Consultez l'offre de formation offerte par Canot kayak Québec et par Eau Vive Québec en ligne;
- Offrir des formations sur d'autres activités de plein air (vélo, ski, premiers soins, survie, etc.) dans la région de manière permanente ou sporadique;
- Offrir des formations de Sans Traces Canada sur les sites d'accès de votre parcours.

CLUBS

- Travailler en collaboration avec les clubs d'adeptes de plein air de votre région pour rendre votre parcours dynamique et apprécié des utilisateur·rice·s résidant dans votre secteur;
- Une liste des clubs membres de Canot Kayak Québec et Eau Vive Québec se trouve sur leur site web respectif.

BONNES PRATIQUES

- Des informations sur les bonnes pratiques de pagaie sont disponibles aux panneaux d'accueil, sur la carte statique et sur la carte interactive:
 - Identifier les risques;
 - Évaluer les conditions météorologiques;
 - Établir un plan de sortie;
 - Informer sur les responsabilités du payeur:
 - L'environnement;
 - Les comportements;
 - L'équipement.



ÉDUCATION

DÉBUTANT

INTERMÉDIAIRE

AVANCÉ

EXPERT

ENVIRONNEMENT

- Travailler de concert avec l'organisme de bassin versant (OBV) ou la zone d'intervention prioritaire (ZIP) de votre région pour limiter les impacts environnementaux reliés à la présence d'un parcours nautique;
- Faire une évaluation environnementale avant le lancement de votre parcours et refaire une évaluation à chaque trois (3) ans en même temps que l'audit d'évaluation.

AIRES PROTÉGÉES

- Identifier les zones d'aires protégées sur les panneaux d'accueil, la cartographie statique et interactive;
- Ajouter des explications sur les restrictions reliées à cet enjeu sur les panneaux d'accueil, le site web de La route bleue, la cartographie statique et interactive.

MILIEUX FRAGILES

- Identifier les milieux naturels fragiles connus sur les panneaux d'accueil, la cartographie statique et interactive;
- Ajouter des explications sur les restrictions reliées à cet enjeu sur les panneaux d'accueil, le site web de La route bleue, la cartographie statique et interactive.

STATIONS DE LAVAGE

- Avoir une station de lavage pour les embarcations sur les sites de mises à l'eau principaux de votre parcours;
- Indiquer l'adresse de la station de lavage la plus proche sur le panneau d'accueil, la cartographie statique et interactive.





ÉCOTOURISME

DÉBUTANT

INTERMÉDIAIRE

AVANCÉ

EXPERT

TOURISME

- Intégrer votre parcours de La route bleue dans l'offre touristique municipale et régionale;
- Ajouter des informations touristiques (attraits historiques et patrimoniaux, expériences gourmandes, cœurs villageois, quoi faire, où se loger, où manger, circuits touristiques, arts et culture, etc.) de votre région sur le site internet de La route bleue;
- Renforcer les liens avec la communauté autochtone de la région dans le but d'offrir une offre touristique autochtone améliorée.

FORFAITI-SATION

- Inclure vos parcours de La route bleue dans l'offre de forfaits de votre région.

SERVICES PARCOURS NAUTIQUES

- Offrir un service de location d'embarcations;
- Avoir une offre de services guidés réguliers ou ponctuels, idéalement par un fournisseur membre d'Aventure Écotourisme Québec (AEQ), sur votre parcours de La route bleue;
- Offrir un service de navette pour les parcours linéaires.

AIRES DE RESTAURATION

- Mettre en valeur les aires de restauration qui se trouvent à distance de marche de vos sites de mises à l'eau des parcours de La route bleue.

ACHAT D'ÉQUIPEMENTS

- Mettre en valeur les possibilités de s'acheter du matériel nautique à moins de 20 km d'une mise à l'eau en cas d'oubli.



CONCLUSION

L'évaluation du niveau de difficulté d'un parcours est une démarche minutieuse qui garantit une standardisation répondant aux exigences de qualité et de sécurité de La route bleue. Collaborer avec notre équipe, c'est s'assurer de développer un parcours qui répond aux plus hauts standards, tout en offrant une expérience enrichissante et sécuritaire pour les pagayeurs.

Les services offerts par La route bleue sont complets et conçus pour vous accompagner à chaque étape :

- Mise en place d'un comité de concertation régional ;
- Accès à l'expertise technique des fédérations de plein air reconnues par le gouvernement du Québec ;
- Soutien d'un ou d'une chargé-e de projet dédié-e à votre région ;
- Appui d'un ou d'une géomaticien-ne et cartographe expérimenté-e pour une cartographie précise et fiable ;
- Accompagnement dans la signature des ententes et intégration de votre parcours au plan d'urgence régional.

De plus, nous réalisons un audit d'évaluation rigoureux tous les trois ans pour assurer le maintien des standards et l'amélioration continue des parcours.

Nous sommes là pour répondre à toutes vos questions et vous aider à développer des parcours pagayables exceptionnels. Faites équipe avec La route bleue pour valoriser votre territoire et offrir une expérience unique aux amateurs de plein air.

Contactez-nous dès aujourd'hui pour donner vie à votre projet !





ANNEXE

LES NIVEAUX DE PAGAYEURS

Pour la création et la réussite d'un parcours, il est primordial de cibler une clientèle type. Celle-ci devrait toujours être choisie en fonction du milieu de pratique, des services offerts et de l'accessibilité des services d'urgence. Le niveau des parcours développés doit être en adéquation avec le niveau de pagayeurs et pagayeurs que le milieu attire.

DÉBUTANT

Pagayeurs et pagayeurs souvent néophytes ou avec des formations de base ayant une connaissance limitée des risques liés à l'activité et au milieu de pratique. Les débutantes et débutants peuvent naviguer de façon sécuritaire sur des plans d'eau simples où les dangers sont limités. Ils et elles possèdent généralement un équipement de base.

AVANCÉ

Pagayeurs et pagayeurs avec des connaissances élargies du milieu, une pratique régulière et des formations en adéquation avec le milieu de pratique. Ils et elles savent identifier et éviter les risques. Les pagayeurs et pagayeurs sont capables de manœuvrer dans des conditions exigeantes dans une mesure relativement limitée.

INTERMÉDIAIRE

Pagayeurs et pagayeurs ayant une certaine expérience et des formations leur permettant d'intégrer dans leur pratique les éléments de sécurité liés à l'activité. De manière générale, les pagayeurs et pagayeurs intermédiaires savent identifier les risques et les éviter.

EXPERT

Pagayeurs et pagayeurs avec une compréhension et une lecture fines des éléments dynamiques pouvant influencer la pratique de l'activité dans le milieu visé. Ils et elles possèdent des compétences de haut niveau leur permettant des manœuvres difficiles dans des conditions exigeantes. L'entraînement et la formation pour l'activité sont intégrés dans leur pratique.

LES TYPES DE MILIEUX

Le milieu de pratique est le premier élément observé dans l'évaluation d'un parcours pagayable. Son évaluation est très importante pour attribuer le bon niveau de difficulté du parcours. Il est à noter que l'environnement nautique est dynamique (facteurs environnementaux, distance, etc.) et que le niveau de difficulté d'un parcours peut varier en fonction de ces facteurs.

EAU CALME

Plans d'eau douce généralement fermés. Ex.: lacs, réservoirs, rivières sans rapides (courant faible). Bien que cet environnement soit généralement plus clément, les conditions sur une grande étendue d'eau douce peuvent être exigeantes.

EAU VIVE

Rivières possédant un courant important ne permettant pas de faire la rivière en aller-retour. Présence de rapides de niveaux faciles à très difficiles. Plus la difficulté augmente, plus les manœuvres deviennent techniques et les compétences nécessaires.

MARIN

L'environnement marin est constitué de tous les plans d'eau impactés par les marées. Sur le fleuve Saint-Laurent, les marées se font ressentir à partir de Trois-Rivières. Dans ce milieu, la température de l'eau peut être froide, et ce, même en plein été.

LES ZONES DE DIFFICULTÉS

ZONE 0

Description: Petite zone de pratique délimitée qui est surveillée par une personne externe à l'activité. **Niveau de difficulté:** Novice. **Isolement:** Zone en milieu urbain ou péri-urbain ayant un protocole de fonctionnement avec les services préhospitaliers d'urgence locaux. **Accès à la berge:** L'embarquement et le débarquement sont facilement accessibles. **Navigation:** Pas besoin de naviguer ou de se repérer pour évoluer dans cette zone. **Environnement:** Eaux calmes protégées avec un effet de vent limité, peu ou pas de courant.

ZONE 1

Description: Petit lac ou cours d'eau à faible débit. **Niveau de difficulté:** Débutant. **Isolement:** Nombreuses possibilités pour trouver refuge, il est aisé de fournir de l'aide à partir de la terre. **Accès à la berge:** L'embarquement et le débarquement sont facilement accessibles. **Navigation:** Le relief ou la configuration du terrain ne comportent pas d'obstacles qui pourraient entraver la capacité à se repérer ou à s'orienter. **Environnement:** Le vent et l'état de la mer sont de calmes à ondulés. Le courant varie de faible à modéré, jusqu'à 2 nœuds. Il y a peu ou pas de vent (sous les 4 nœuds) et la visibilité est excellente. Environnement abrité, il y a peu d'étendues exposées au vent, minimisant les difficultés potentielles. La température de l'eau est acceptable, généralement supérieure à 18°C au plus fort de l'été.

ZONE 2

Description: Littoral, grand lac ou réservoir modérément exposé avec de fréquentes opportunités de débarquements faciles et de courtes traversées. **Niveau de difficulté:** Intermédiaire. **Isolement:** Il peut y avoir des rafales de vent. La rive est moyennement exposée au vent, mais offre plusieurs options pour se protéger : îles, baies, ports. La zone est relativement habitée, mais l'assistance disponible peut varier en termes de qualité. Les moyens de communication autres que la VHF (comme les téléphones cellulaires) sont moins fiables. **Accès à la berge:** Il est généralement facile de trouver des endroits pour accoster, avec de nombreux sites accessibles. **Navigation:** Navigation maritime de plaisance. La présence d'îles et baies peut rendre l'orientation difficile. **Environnement:** Les vents dominants sont généralement constants, mais légers (moins de 12 nœuds), mais peuvent connaître des rafales potentiellement modérées. Les courants sont faibles à moyen, inférieurs à 3 nœuds, et la houle présente des vagues déferlantes de moins de 1 mètre. Les effets de marée sont généralement inférieurs à 1,5 mètre. Les plages peuvent avoir de petites vagues déferlantes. En ce qui concerne la température de l'eau, elle est généralement fraîche, variant en moyenne entre 12 et 18°C.

LES ZONES DE DIFFICULTÉS

ZONE 3

Description: Plan d'eau exposé où l'on trouve des passages plus exigeants. On peut y rencontrer une combinaison d'éléments tels que des courants forts, des vents soutenus, une houle significative ou une mer agitée. **Niveau de difficulté:** Avancé. **Isolement:** Il y a peu de zones pour se mettre à l'abri dans cette région. Les courants marins sont rendus complexes par l'influence des marées. La mer est agitée, avec des vagues, des zones de clapotis, des embruns et des déferlantes. La région côtière est peu habitée, ce qui peut occasionner des délais en cas d'urgence, même si les communications radio VHF fonctionnent correctement. On peut y retrouver une circulation maritime de plaisance significative ou une présence importante de trafic maritime commercial. **Accès à la berge:** Les possibilités d'accostage sont généralement suffisantes, mais peuvent parfois être difficiles. Les plages peuvent présenter des vagues déferlantes jusqu'à 1 mètre. **Navigation:** Les conditions de la mer, combinées aux défis géographiques, complexifient davantage la navigation. **Environnement:** Vent modéré (sous les 19 nœuds), possibilité de rafales potentiellement fortes. Des changements brusques de température peuvent survenir. Les courants sont moyens à importants (≥ 3 nœuds). La marée atteint environ 1 mètre. La mer peut être agitée, avec des vagues, des zones de clapotis, des embruns et des déferlantes. La température de l'eau se situe généralement entre 8 et 12°C en moyenne, ce qui la rend très froide en permanence. Cette température pose un risque pour la survie en cas de chute à l'eau.

ZONE 4

Description: Région isolée et soumise à un climat sévère. **Niveau de difficulté:** Expert. **Isolement:** Les secours extérieurs immédiats sont presque inexistants dans cette région. Elle est inhabitée, avec peu ou pas de présence humaine. Les communications par satellite sont les seules fiables. La circulation maritime est rare. **Accès à la berge:** L'accostage est extrêmement limité en raison d'une côte accidentée, difficilement accessible et caractérisée par la présence de falaises. Plages exposées avec des déferlantes de plus de 1 mètre. Les occasions de débarquement sont rares et parfois difficiles, ce qui représente des défis considérables pour la sécurité individuelle et la gestion de groupe. **Navigation:** Les conditions maritimes difficiles, l'isolement et les défis géographiques rendent la prise de décision et la navigation extrêmement complexes. **Environnement:** Prévoir le pire comme condition météo. Mer tumultueuse avec des courants importants. Zone propice à des vents très puissants générant des vagues importantes et obligeant à surfer pour les accostages ou les mises à l'eau. Courants de plus de 4 nœuds, clapot, vagues stationnaires, etc. La température de l'eau peut chuter en dessous de 5°C, constituant un risque majeur, surtout en présence potentielle d'icebergs ou de glace flottante.

LA CLASSIFICATION DES RAPIDES

Au Québec, la difficulté des rapides est classée selon *l'Échelle internationale de la classification des rapides*. Ce système de cotation attribue des classes numérotées de I à VI pour caractériser le relief du rapide, la complexité de navigation et la sécurité.

Ce système n'est pas exact et laisse une grande place à l'interprétation. Les rapides ne rentrent pas toujours facilement dans une catégorie, et les interprétations régionales ou individuelles peuvent provoquer des malentendus. En somme, il ne peut pas se substituer aux conseils d'un guide expérimenté ou aux descriptions précises données par une personne ayant une réelle expérience de cette section.

Pour les pagayeurs qui s'aventurent sur des portions difficiles dans des zones inconnues, il est crucial d'adopter une approche prudente jusqu'à ce qu'ils aient une idée de la manière dont les niveaux de difficulté sont compris localement. La complexité d'une rivière peut varier chaque année en raison de fluctuations du niveau de l'eau, de chutes d'arbres, d'inondations récentes, de mouvements géologiques ou de mauvaises conditions météorologiques. L'attribution d'une cotation aux rapides ne diminue en aucun cas la nécessité de rester vigilant sur l'eau.

À mesure que la difficulté des rapides augmente, les risques pour les pagayeurs qui pourraient se retrouver à nager deviennent plus sérieux. Avec des rapides de plus en plus longs et continus, le défi s'accroît également. Il est crucial de faire la distinction entre affronter occasionnellement un rapide de niveau IV lors d'un passage précis et affronter une série entière de rapides de cette catégorie sur une section. Il faut prévoir une marge de sécurité supplémentaire entre les compétences et les cotations lorsque l'eau est froide ou si la rivière elle-même est éloignée et inaccessible.

LA CLASSIFICATION DES RAPIDES

R-I

Relief du rapide: Courant apparent, peu turbulent, avec des ondulations et de petites vagues. **Navigation:** Se négocie très facilement et les courants sont légers à modérés. Les rares obstacles sont repérables à l'avance, simples et facilement évitables. Le meilleur passage est large et évident, tout comme les endroits où s'arrêter. **Sécurité:** Le risque pour le nageur est faible et l'autosauvetage est facile. **Autres:** À l'exception de la classe V qui fonctionne en décimal, on utilise le « - » ou le « + » pour identifier les extrémités inférieures et supérieures à l'intérieur d'une classe.

R-II

Relief du rapide: Rapides simples avec des passages larges, clairs et dégagés qui sont évidents. **Navigation:** Des manœuvres occasionnelles peuvent être nécessaires, mais les obstacles, roches et petites vagues, seuils et rouleaux sont petits et facilement évitables, même s'ils sont présents dans le courant principal. Les contre-courants sont faciles à identifier depuis l'amont et permettent un bon positionnement pour les parties suivantes du rapide. **Sécurité:** L'autosauvetage et la récupération sont faciles et l'assistance de groupe, bien qu'utile, est rarement nécessaire. **Autres:** À l'exception de la classe V qui fonctionne en décimal, on utilise le « - » ou le « + » pour identifier les extrémités inférieures et supérieures à l'intérieur d'une classe.

LA CLASSIFICATION DES RAPIDES

R-III

Relief du rapide: Rapides modérés avec des vagues de bonnes amplitudes pouvant déferler, mais prévisibles. Les obstacles sont difficiles à éviter sans action délibérée. **Navigation:** Le courant principal est généralement ininterrompu, mais le meilleur passage n'est pas toujours évident. La vitesse du courant est difficile à neutraliser et peut nécessiter des changements de direction pour naviguer. Les contre-courants sont généralement identifiables à l'approche et atteignables avant les passages délicats, mais ils peuvent être courts et en mouvement. **Sécurité:** Une certaine maîtrise technique est nécessaire, et la flottaison ajoutée est recommandée. Le sauvetage et la récupération se complexifient, nécessitant souvent l'assistance du groupe. **Autres:** À l'exception de la classe V qui fonctionne en décimal, on utilise le « - » ou le « + » pour identifier les extrémités inférieures et supérieures à l'intérieur d'une classe.

R-IV

Relief du rapide: Des rapides intenses, puissants, mais prévisibles nécessitant une navigation rigoureuse dans des eaux turbulentes. **Navigation:** Selon la rivière, elle peut présenter de vagues ou rouleaux imposants inévitables, ou des passages étroits exigeant de la précision. Les contre-courants sont souvent difficiles à prévoir, instables et ardues, mais souvent nécessaires pour se préparer à la partie suivante du rapide. Peut nécessiter des manœuvres incontournables en amont de dangers. **Sécurité:** La reconnaissance est fortement recommandée. L'autosauvetage est difficile et le risque de blessure augmente. L'assistance du groupe pour le sauvetage est souvent essentielle, mais demande des compétences entraînées. **Autres:** À l'exception de la classe V qui fonctionne en décimal, on utilise le « - » ou le « + » pour identifier les extrémités inférieures et supérieures à l'intérieur d'une classe.

LA CLASSIFICATION DES RAPIDES

R-V

Relief du rapide: Rapides navigables présentant des caractéristiques très violentes, comme un courant extrêmement turbulent, de grosses déferlantes imprévisibles, des cassures importantes ou des obstacles très dangereux.

Navigation: Mouvement d'eau très complexe parsemé par des obstacles majeurs et incontournables. Demande une reconnaissance minutieuse, qui peut être hasardeuse en soi. Une fois engagé, la visibilité est limitée et les points de repère sont difficiles. Nécessite l'enchaînement d'une séquence complexe, précise et puissante, pour éviter une erreur ayant des conséquences. Les contre-courants sont peu fréquents, turbulents ou difficiles d'accès et doivent être identifiés avant l'engagement. Peuvent n'offrir qu'une option de s'arrêter d'urgence sans garantir une reprise vers l'aval. **Sécurité:** L'exposition au risque est très grande. En dehors du fait que l'autosauvetage est très difficile, secourir une autre personne est également une tâche ardue et exposée, nécessitant un haut niveau de compétence en sauvetage en eau vive. **Autres:** La classe V est une échelle ouverte de la progression désignée par les décimales : V.0, V.1, V.2, etc., où chaque décimale correspond à une progression de la difficulté.

LA CLASSIFICATION DES RAPIDES

R-VI

Relief du rapide: Rapides innavigables, ou pratiquement, présentant des caractéristiques très violentes, comme un courant extrêmement turbulent, de grosses déferlantes imprévisibles, des cassures importantes ou des obstacles très dangereux. **Navigation:** Rapide généralement infranchissable (jusqu'à preuve du contraire) en raison de son extrême difficulté, son imprévisibilité ou sa dangerosité. Conditions de navigabilité extrêmes : le passage est à la limite des possibilités de la technique et de l'équipement actuels. Pour les équipes d'experts seulement, à des niveaux d'eau favorables, après une inspection personnelle minutieuse et en prenant toutes les précautions nécessaires. **Sécurité:** Les conséquences des erreurs sont très graves et le sauvetage peut être impossible. **Autres:** Advenant son franchissement avec succès, à plusieurs reprises, sa classe peut être modifiée pour obtenir une cotation appropriée de classe V. X.



PROGRAMME DE FORMATION

BARREUR RABASKA

Apprendre à diriger un rabaska de façon sécuritaire et autonome, dans différentes conditions, avec un équipage débutant ou limité, tout en impliquant les participants et pratiquantes pour leur plaisir, leur sécurité et la découverte de l'activité. Dans cette formation, vous apprendrez les techniques pour manier l'embarcation de façon autonome.

PAGAIE POUR TOUS

Associer plaisir, connaissances de base et sécurité lors d'une première approche. Donner les bases permettant la compréhension de l'environnement afin d'éviter les risques qui y sont associés. Connaître les réglementations applicables et prendre conscience de ses propres limites.

KAYAK RÉCRÉATIF

Associer plaisir et sécurité lors d'une journée d'initiation au kayak de randonnée en eau calme. Apprenez les bases pour naviguer en toute confiance en comprenant l'environnement et le matériel, tout en identifiant et en respectant vos propres limites et celles de votre embarcation.

PROGRAMME DE FORMATION

KAYAK DE MER

kayak de mer I: Cette formation donne aux kayakistes novices les connaissances théoriques et pratiques de base afin qu'ils et qu'elles puissent pratiquer l'activité en eau calme avec un kayak solo. **Durée:** 1 jour. **Préalable:** savoir nager.

kayak de mer II: À partir des acquis du niveau précédent, les kayakistes augmenteront et amélioreront leurs techniques et leurs connaissances afin de s'initier à l'organisation de sorties d'une journée dans différents milieux. Ce brevet vous conduit au stage d'instructeur·rice en kayak de mer I. **Durée:** 2 jours. **Préalable:** Kayak de mer I.

kayak de mer III: Le ou la kayakiste initié·e recevra les connaissances théoriques et pratiques pour participer de façon sécuritaire à une excursion de quelques jours en mer dans une région côtière comportant des difficultés modérées. Ce brevet vous conduit au stage d'instructeur·rice kayak de mer II. **Durée:** 4 jours. **Préalable:** Kayak de mer II.

kayak de mer IV: À venir **Durée:** À venir. **Préalable:** Kayak de mer III.

PROGRAMME DE FORMATION

CANOT EAU CALME

Canotage I : Première étape de progression en canot, ce niveau inclut les techniques de pagaie élémentaires en eau calme, à l'avant comme à l'arrière du canot. La formation couvre aussi les règles de sécurité, le sauvetage et le transport. **Durée:** 1 jour. **Préalable:** savoir nager.

Canot eau calme II: Cette formation mène à un contrôle des manœuvres en eau calme, comme canoteur ou canoteuse avant et arrière. Elle inclut également une initiation au maniement du canot en solo. Elle est axée sur la fluidité, l'efficacité et la compréhension des techniques. Ce brevet vous permet d'accéder au stage d'instructeur·rice en canotage I. **Durée:** 2 jours. **Préalable:** Canotage I.

Canot eau calme III: Ce niveau mène à un contrôle des manœuvres en eau calme, comme canoteur ou canoteuse avant et arrière. Il inclut également une initiation au maniement du canot en solo. Il est axé sur la fluidité, l'efficacité et la compréhension des techniques. L'obtention de ce brevet confirme des acquis solides pour la pratique en eau calme et ouvre la porte à une progression rapide en eau vive. Ce brevet vous permet d'accéder au stage d'instructeur·rice II eau calme. Il est aussi nécessaire aux enseignants et enseignantes en éducation physique qui enseignent le canot en eau calme. **Durée:** 2 jours. **Préalable:** Canot eau calme II.

Canot eau calme IV: Le niveau IV Eau Calme représente la maîtrise dans l'art du canotage, en solo et en duo. Les pratiquants et pratiquantes sont reconnu·e·s comme canoéistes de haut niveau, capable de manœuvrer son embarcation avec finesse et dextérité en solo. Ce brevet vous permet d'accéder au stage d'instructeur·rice III eau calme. **Durée:** 2 jours. **Préalable:** Canot eau calme III.

PROGRAMME DE FORMATION

CANOT EAU VIVE

Canotage I : Première étape de progression en canot, ce niveau inclut les techniques de pagaie élémentaires en eau calme, à l'avant comme à l'arrière du canot. La formation couvre aussi les règles de sécurité, le sauvetage et le transport.

Durée: 1 jour. **Préalable:** savoir nager.

Canot eau vive II: Cette formation vous permet de vous familiariser avec la rivière dans un rapide de classe I. Suite logique du niveau II eau calme, il ouvre la porte à des parcours sur des rivières faciles, autant comme canoteur et canoteuse avant que arrière. **Durée:** 2 jours. **Préalable nécessaire:** Canotage I. **Préalable recommandé:** Canot eau calme II.

Canot eau vive III Duo: Les canoteurs et canoteuses sont capables d'utiliser les techniques de canotage en eau vive et d'être en contrôle de leur embarcation dans des rapides de classe II en duo, à l'avant comme à l'arrière. Ils savent s'adapter à différents parcours de cette classe de rapides en tant que participants et participantes autonomes. Ce brevet vous permet d'accéder au stage d'instructeur-riche II eau vive. **Durée:** 2 jours. **Préalable:** Canot eau vive II.

Canot eau vive III solo: Les canoteurs et canoteuses intermédiaires/avancé-e-s sont capables d'utiliser les techniques de canotage en eau vive en étant en contrôle de leur embarcation dans des rapides de classe II. Ils et elles sont capables de s'adapter à différents parcours de cette classe de rapides en tant que participants et participantes autonomes. **Durée:** 2 jours. **Préalable:** Canot eau vive II.

Canot eau vive IV Duo: À venir **Durée:** À venir. **Préalable:** Canot eau vive III Duo

Canot eau vive IV solo: À venir **Durée:** À venir. **Préalable:** Canot eau vive III Solo.

PROGRAMME DE FORMATION

PRATIQUANT KAYAK EAU VIVE

Niveau 1 : Kayak Eau Calme 1 (KEC1)

Cette formation vise à initier les participants et participantes aux compétences fondamentales du kayak d'eau vive, le tout dans un cadre sécuritaire et en eau calme. L'objectif est d'apprendre à stabiliser son embarcation après un déséquilibre, à exécuter des parcours précis en eau calme ainsi qu'à s'initier aux notions d'esquimautage.

Durée: 6h en présentiel **Préalable:** Savoir nager

Niveau 2 : Kayak Eau Vive 2 (KEV2)

Cette formation vise à développer les compétences et les connaissances nécessaires pour pagayer en eau vive. L'objectif principal est de transférer les compétences acquises lors de la formation KEC1 vers des rapides de classes I-II, en tirant parti des caractéristiques de la rivière au profit des pagayeurs et pagayeuses.

Durée: 6h en présentiel **Préalable:** KEC1 / TR-1 recommandé

Niveau 3 : Kayak Eau Vive 3 (KEV3)

Cette formation vise à rendre les kayakistes intermédiaires autonomes en rivière. Les objectifs incluent la sécurité, les déplacements latéraux, les virages ancrés, la stabilisation en déséquilibre, la navigation précise et l'esquimautage. Les participants et participantes apprendront à naviguer avec confiance et maîtrise dans des conditions de classes II-III.

Durée: 12h en présentiel **Préalable:** KEV2 / TR-2 recommandé

PROGRAMME DE FORMATION

PLANCHE À PAGAIE

BIENTÔT DISPONIBLE

Le futur programme de planche à pagaie sera composé de 8 niveaux, il sera conçu pour les passionnés et passionnées de tous les horizons ! Explorez les subtilités de ce sport polyvalent à travers des modules spécialement conçus pour l'eau calme, l'eau vive, la randonnée côtière et le SUP surf. Que vous soyez néophyte ou que vous cherchiez à perfectionner vos compétences, notre programme progressif vous offrira une expérience complète.

En attendant le déploiement, les pratiquants sont dirigés vers les programmes de Pagaie Canada.

PROGRAMME DE FORMATION

INSTRUCTEUR·RICE·S CKQ

Chaque année, Canot Kayak Québec organise au minimum un stage d'instructeur·rice (canot et kayak de mer) durant la saison d'activités de pagaie, entre avril et septembre.

5 BONNES RAISONS DE DEVENIR MONITEUR :

- partager sa passion du plein air;
- travailler proche de la nature (et surtout sur l'eau);
- rencontrer de nouvelles personnes;
- être autonome dans son travail;
- enseigner partout au Québec.

DEVENIR INSTRUCTEUR·RICE ? CELA ME SEMBLE IMPOSSIBLE...

Détrompez-vous ! Les formations de niveaux II en canot et en kayak de mer vous permettent déjà d'accéder aux stages d'instructeur·rice·s pour enseigner les niveaux I.



PROGRAMME DE FORMATION

INSTRUCTEUR·RICE·S EVQ - KAYAK

Niveau 1: Instructeur Lac (L1)

Cette formation est destinée à ceux qui aspirent à devenir instructeur·rice de kayak en eau calme. Elle couvre la gestion de groupe, l'équipement, la progression pédagogique, les techniques fondamentales du sport, le rôle et les responsabilités, ainsi que la planification de cours ou de sorties guidées dans les lacs ou rivières calmes.

Durée: 1.5 jours en présentiel + 4h en ligne **Préalable:** Brevet pratiquant Kayak Eau Calme 1 (KEC1)

Niveau 2: Encadreur Eau Vive 2 (L2)

Ce cours est destiné aux encadrant·e·s qui souhaitent apprendre à guider des groupes sur des sections de classes I-II. Elle couvre la sécurité en rivière, la gestion de groupe, le rôle et les responsabilités, ainsi que la planification et organisation de sorties guidées. **Durée:** 2 jours en présentiel + 3h en ligne **Préalable:** Instructeur·rice Lac / Brevet pratiquant Kayak Eau Vive 2 / TR-1

Niveau 2: Instructeur Eau Vive 2 (I2)

Cette formation est destinée aux instructeur·rice·s qui aspirent à devenir instructeur·rice de kayak en classe I-II. Elle couvre la gestion de group, les techniques fondamentales pour enseigner et la progression pédagogique pour naviguer sur des rivières. **Durée:** 2 jours en présentiel + 3h en ligne. **Préalable:** Encadreur 2 / Brevet pratiquant Kayak Eau Vive 3 / TR-1

PROGRAMME DE FORMATION

Niveau 3: Encadreur Eau Vive 3 (L3)

Ce cours est destiné aux encadrant-e-s qui souhaitent apprendre à guider des groupes sur des sections de classes III-IV. Il couvre la sécurité en rivière, la gestion de groupe, le rôle et les responsabilités, ainsi que la planification et l'organisation de sorties guidées. **Durée:** 2 jours en présentiel. **Préalable:** Encadreur 2 / Brevet pratiquant Kayak Eau Vive 3 / TR-2

Niveau 3: Instructeur Eau Vive 3 (I3)

Cette formation est destinée aux instructeur-ric-e-s qui aspirent à devenir instructeur-ric-e de kayak dans les rivières de classes III-IV. Elle couvre la gestion de groupe, les techniques fondamentales pour enseigner et la progression pédagogique pour naviguer sur des sections de classes III-IV. **Durée:** 2 jours en présentiel **Préalable:** Encadreur 3 / Brevet pratiquant Kayak Eau Vive 3 / TR-2

INSTRUCTEURS EVQ - SUP

BIENTÔT DISPONIBLE

Notre futur programme d'instructeur-ric-e-s en planche à pagaie sera composé de 8 niveaux, il sera conçu pour les passionné-e-s de tous les horizons ! De l'eau calme au SUP Surf, venez perfectionner vos compétences d'enseignement et d'encadrement avec l'équipe d'Eau Vive Québec.

PROGRAMME DE FORMATION

TECHNICIEN EN RIVIÈRE

TR 1 – Technicien en sécurité de sauvetage en rivière:

Objectifs du cours : Initier les candidats et candidates à la sécurité dans les activités se déroulant en rivière. Leur donner des notions de base de prévention, de pratique sécuritaire, d'autorécupération et d'intervention simple dans le cadre d'activités se déroulant en eau vive. Les participants et participantes mettront en pratique différentes techniques de sauvetage indirectes. **Assimilation attendue:** Participation active à toutes les portions du cours. Démontrer une bonne mise en pratique de chaque point abordé (attitude, matériel, techniques, interventions, gestion de la sécurité). **Clientèle cible :** Pagayeur·euse·s récréatifs, pratiquant·e·s de sports et d'activités de rivière, encadrant·e accompagné·e d'un·e autre encadrant·e possédant un niveau TR II ou III. Ce cours est destiné à ceux et celles qui doivent intervenir à partir du bord de l'eau ainsi que dans un environnement à faible risque dans des rapides de niveau de difficulté (R-I-II-III maximum). **Durée :** formation de 16 heures en présentiel, plus la formation en ligne. **Préalable :** aucun. **BREVET VALIDE 3 ANS.**

TR 2 – Technicien opération en sécurité de sauvetage en rivière:

Objectifs du cours : Renforcer la sécurité dans les activités se déroulant en rivière. Donner aux participants et participantes des notions de prévention, de pratiques sécuritaires et d'interventions dans le cadre d'activités se déroulant en eau vive en tant que professionnel·le, chef de sortie, guide et travailleur·euse dans le domaine de l'eau vive. **Assimilation attendue:** Ce cours est basé sur les risques personnels, de groupe et sur les techniques d'auto-sauvetage avancé, le sauvetage des coéquipiers, le sauvetage d'une personne en détresse, le sauvetage à victimes multiples, les différentes techniques de sauvetage à contact direct, les nœuds, ancrages, systèmes d'avantages mécaniques et la gestion d'interventions de situations complexes. Ce cours est aussi conçu pour ceux et celles qui devront opérer dans la « zone chaude ». Les candidats et candidates mettront en pratique toutes les techniques de sauvetage à contact indirect et à contact direct apprises dans différents scénarios réels afin d'assimiler davantage les notions de sécurité ainsi que le processus de gestion d'intervention.

Clientèle cible: Ce cours est destiné à ceux et celles qui doivent intervenir à partir du bord de l'eau ainsi que dans un environnement hostile à risque faible à modéré dans des rapides de niveau de difficulté (RIII-IV-V). La formation est destinée aux guides et encadrant·e·s, chefs de sortie, instructeur·rice·s, kayakiste de sécurité, pagayeur·euse·s et techniciens en opération **Durée :** Formation de 16 heures en présentiel, plus la formation en ligne. **Préalables :** Savoir nager, posséder un brevet de niveau TR I. **BREVET VALIDE 3 ANS.**

PROGRAMME DE FORMATION

TECHNICIEN EN RIVIÈRE

TR 3 – Technicien en gestion d’opération en sauvetage en rivière:

Objectifs du cours : Renforcer la sécurité dans les situations de sauvetage en rivière. Donner aux participantes et participants des notions de gestion et d’intervention dans le cadre d’activités ou de sauvetages se déroulant en eau vive en tant que professionnel-le dans le domaine de l’eau vive. **Assimilation attendue:** Ce cours est basé sur les risques personnels, de groupes et sur les techniques d’auto-sauvetage avancées, le sauvetage des coéquipiers et coéquipières, le sauvetage d’une personne en détresse, le sauvetage à victimes multiples, les différentes techniques de sauvetage à contact direct, les nœuds, ancrages, systèmes d’avantages mécaniques et la gestion d’intervention de situations complexes. Ce cours est aussi conçu pour ceux et celles qui devront opérer dans la « zone chaude ». Les candidates et candidats mettront en pratique toutes les techniques de sauvetage à contact indirect et à contact direct apprises dans différents scénarios réels afin d’assimiler davantage les notions de sécurité ainsi que le processus de gestion d’interventions. Atteindre, extraire, évacuer!

Clientèle cible : Guides, encadrant-e-s, chefs de voyage en expédition avancés (RV-IV plus éloignement des secours), travailleur-euse-s spécialisé-e-s dans le sauvetage en rivière, instructeur-rices en eau vive. **Durée :** Formation de 16 heures en présentiel, plus la formation en ligne. **Préalable :** Posséder un brevet de niveau TR 2. **BREVET VALIDE 3 ANS.**



STATIONS DE LAVAGE

Ajouter le *one pager* des stations de lavage s'il est prêt à temps pour la saison 2024



INSTALLATION DES QUAIS

Information directement tirée du document: Milieux humides et hydriques. Fiche technique. Quais et abris à bateaux. MELCCFP.

Introduction:

“La zone peu profonde du littoral est un espace en bordure d’un lac ou d’un cours d’eau où la lumière pénètre jusqu’au fond du plan d’eau, ce qui favorise le développement de la végétation aquatique. Cette zone supporte généralement une densité et une biodiversité d’organismes très importantes. Les quais et les abris à bateaux installés dans cette zone peuvent menacer son intégrité. La construction de ces ouvrages demande donc d’être bien planifiée et adaptée au site concerné.”

Aspects légaux:

“Loi sur la qualité de l’environnement La construction d’un quai ou d’un abri à bateaux est visée par le paragraphe 4 du premier alinéa de l’article 22 de la Loi sur la qualité de l’environnement (LQE) qui stipule que tous travaux, toutes constructions ou toutes autres interventions dans des milieux humides et hydriques doivent faire l’objet d’une autorisation environnementale préalablement à leur réalisation. Toutefois, l’article 339 du Règlement sur l’encadrement d’activités en fonction de leur impact sur l’environnement (REAFIE) prévoit des exemptions à cette obligation moyennant certaines conditions [...].

Le Règlement sur les activités dans des milieux humides, hydriques et sensibles prévoit quant à lui des normes générales applicables à la réalisation d’activités dans les milieux humides et hydriques. Ces conditions s’ajoutent aux règles prévues par d’autres lois et règlements applicables à ce type de projet.”

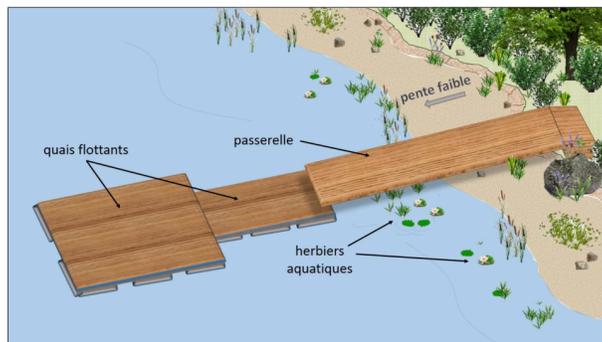


Figure 1 – Passerelle d'accès pour un quai situé dans un herbier aquatique

RESSOURCES EXTERNES

LES FÉDÉRATIONS:

[Canot Kayak Québec](#)

[Eau vive Québec](#)

AMÉNAGEMENTS:

[Manuel des normes en aménagement de sentiers: Rando Québec](#)

[Accessibilité universelle: Kéroul](#)

[Lien web vers subvention pour stations de lavage](#)

[Quai installé selon les normes provinciales](#)

CONDITIONS:

[Météo - Environnement Canada](#)

[Marégraphie](#)

[Débit:](#)

AUTRES OUTILS:

[Accessibilité universelle: AQLPH](#)

[Près d'un barrage : la sécurité avant tout!](#)

[Espèces exotiques envahissantes](#)

[Station de lavage](#)

[Google Maps](#)

***Merci pour
votre confiance !***

